

Résumé



«Soutenir les libertés» ! / Des exigences qu'induisent la liberté de pensée et la liberté d'expression (Hermann Rösch)

(pp. 344 – 347)

Cela peut certes coûter une victoire, que d'user de respect, de tolérance et de patience pour permettre l'expression de celles ou ceux dont l'opinion diverge de la sienne ou qui se placent en contradiction avec une pensée majoritairement acceptée. Toutefois, les libertés de pensée et d'expression sont-elles réellement sans bornes ? Et s'il devait y avoir des limites, qui serait appelé à les poser, comment seraient-elles définies ? La contribution de Hermann Rösch dans le présent numéro précise non les normes juridiques mais les principes éthiques dont découle le périmètre des libertés – en l'occurrence ici de la liberté de pensée et de la liberté d'expression. Le droit et la loi ont de toute évidence partie liée ; cela ne signifie pas pour autant que les normes mises en œuvre sont nécessairement acceptables éthiquement. Y compris dans les sociétés démocratiques dotées d'une constitution sont établis des normes et règlements juridiques, adoptés sous la pression de lobbies ou par l'effet de la distorsion des pouvoirs et qui ne manquent pas d'interroger sous l'angle éthique.

Les évolutions politiques et sociales, de même que les innovations techniques engendrent une constante transformation du cadre, rendant indispensable d'analyser régulièrement la cohérence des normes juridiques avec les principes éthiques fondamentaux. La première des choses à faire est d'interroger selon une perspective éthique les alternatives d'action qui existent pour estimer la conformité légale et réglementaire. Dans la mesure où le droit qui s'applique s'oppose ou empêche partiellement l'action éthique, un dilemme se manifeste, qui, dans une société démocratique, ne peut qu'être résolu par l'adaptation du droit, c'est-à-dire par une pression publique destinée à faire valoir l'éthique comme instrument critique du droit, ce afin d'obtenir le changement du périmètre de la loi.

De nouveaux savoir-faire grâce à la coopération / Médiation à la lecture, éducation aux médias par les tablettes en Rhénanie-Palatinat. (Christian Kleinhanß, Norbert Sprung)

(pp. 364 – 367)

La médiation à la lecture et à l'apprentissage linguistique est de longue date un savoir-faire fondamental des bibliothèques de lecture publique. Dans une époque où enfants et adolescents grandissent avec les médias électroniques, ce savoir-faire ne peut bien évidemment plus passer exclusivement par le biais des médias classiques, à commencer par le livre imprimé. Ce constat a poussé les professionnels de nombreuses bibliothèques à étoffer les compétences en matière de médias numériques et à mettre celles-ci à l'épreuve de l'expérience. La Bibliothèque centrale du Land de Rhénanie-Palatinat (Landesbibliothekszentrum Rheinland-Pfalz, LBZ) est, au titre de bibliothèque régionale, un partenaire essentiel qui propose depuis de nombreuses années des formations de soutien. Parmi celles-ci se comptent, dans le cadre d'un programme en plusieurs sessions portant sur la médiation à la lecture et à l'apprentissage linguistique, les actions organisées autour des outils et proposées sur tout le territoire régional mais aussi au niveau central.

Dès la conception initiale du projet de partage des savoir-faire dans le domaine des médias numériques, il est apparu clairement que l'appui d'un partenaire supplémentaire devait être envisagé. Au début de l'année 2018, le cabinet *medien+bildung.com* a donc été associé en tant que membre coopérant. Cette structure est une filiale de la Centrale régionale de Rhénanie-Palatinat des médias et de la communication, laquelle est dédiée à l'échelle du Land aux projets de pratiques professionnelles en faveur de la pédagogie des médias et au conseil destiné aux porteurs de projets de formation. L'acquisition de tablettes sur lesquelles avait été chargée une sélection d'applications a constitué le point de départ d'un scénario de projet en commun. A partir de ces outils et de ce choix d'applications, les formateurs aux médias ont été amenés à développer et à engager, en commun avec les agents de la bibliothèque, les principes de l'action, lesquels, dans leur mise en œuvre, sont ensuite documentés et rassemblés comme outil d'accompagnement dans un registre méthodologique.

«Je ne suis pas une réfugiée, je suis Marwa» / La Bibliothèque municipale de Cologne collecte les récits des migrants. (Sebastian Abresch, Sarah Dudek)

(pp. 368 – 371)

Il y a de bonnes raisons de prêter l'oreille. Car chaque individu porte sa propre histoire – et chaque histoire mérite d'être entendue. C'est selon cette devise que la Bibliothèque municipale de Cologne a œuvré conjointement avec les bibliothèques de Roskilde au Danemark, de Malmö en Suède et d'Athènes en Grèce pour l'enregistrement de récits individuels qui depuis peu constituent une part de notre société, c'est-à-dire les personnes en situation de migration. Le projet porté par l'Union européenne s'intitule «Un million d'histoires» et offre aux personnes migrantes un forum destiné à documenter et publier leur expérience personnelle et leur histoire.

Depuis 2017, la projet a constitué une collection multimédia de plus de 600 récits présentant les temps de l'existence : l'enfance, l'arrivée, la formation, les aspirations et les espoirs – mais également la misère, les chagrins, la fuite et l'incertitude. Le projet «Un million d'histoires» tente de sauvegarder ces récits de migration et de les rendre accessibles à un vaste public. A cette fin, les partenaires du projet ont créé la plate-forme numérique : *refugeelives.eu*.

Une telle collection est précieuse. Trop souvent, en effet, le sujet de la migration est présentée de manière abstraite : des chiffres et des statistiques sont mentionnés, des décisions politiques exposées. Mais les destins individuels sont bien peu évoqués, c'est-à-dire ceux des personnes directement concernées par ces décisions politiques. De ce fait, la collection aiguille le regard vers le pays d'origine, explique les conditions actuelles d'existence depuis l'arrivée en Allemagne et encourage l'échange entre personnes migrantes et habitants d'Allemagne.

Traduit par David-Georges Picard